



COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

Rapport sur la motion du 16 septembre 2013 « Protection du patrimoine arboré communal »

L'inventaire cantonal des arbres a été présenté aux commissaires par M. Bertrand FAVRE, présent en tant que représentant de la direction générale de la nature et des paysages.

A la suite de cette présentation, les conclusions suivantes ont été tirées :

- Les arbres du domaine public ont été répertoriés à 100%. Concernant le domaine privé, il est plus compliqué d'arriver à un inventaire complet. 55% a été fait, les 45% restants suivent dans les deux ans, selon les possibilités d'accès.
- Un logiciel est en cours d'élaboration auprès de l'Etat. Les communes auront accès à ce dernier d'ici une année, pour la gestion des arbres.
- Les arbres « vénérables » sont déjà identifiés.
- La définition des éléments à conserver, protéger et soigner est de la compétence cantonale, les grands axes étant identifiés dans le Plan directeur cantonal.
- Dans tous les derniers projets, l'administration communale a toujours su trouver des financements auprès des diverses institutions.
- Il est proposé d'étudier la possibilité de publier une brochure pour la population recensant les arbres remarquables sur le territoire public, voire une collaboration avec la Mémoire du Grand-Saconnex.

Ce rapport est accepté à l'unanimité des membres présents.

Mirko RIGHELE
Rapporteur

Le Grand-Saconnex, le 17 novembre 2014



COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES, DE LA CULTURE ET DES SPORTS

Rapport concernant les projets communautaires, ainsi que les projets sportifs et culturels au Grand-Saconnex

A la demande du Conseil Administratif, la commission des affaires sociales, culture et sports s'est réunie le 18 novembre 2014.

Dans un premier temps, Madame Nicole HAUCK BERNARD, en charge des projets communautaires depuis 6 mois, présente un état des lieux des projets en cours et à venir dans la commune, dont

1. Le développement de l'aide administrative individuelle, des projets pour la Maison de la Famille ainsi que des actions babysitting.

2. Un projet d'insertion socio-professionnelle pour les jeunes en rupture de la commune par l'ouverture de stages, d'une durée de 3 mois, éventuellement renouvelables, au sein de la commune

La commune est en contact régulier avec les travailleurs sociaux hors murs à ce sujet.

Il est également envisagé d'éventuellement remettre en place le réseau Grand Saconnex.

3. La signature d'une convention avec Swissport, qui prévoit une priorité à l'embauche des chercheurs d'emploi et des personnes en réorientation de la commune, ainsi qu'avec les communes de Meyrin et Vernier.

4. Un programme de prévention d'endettement des jeunes au travers de séances d'information et de cours sur les déclarations d'impôts (deux soirées seront consacrées à ce thème les 3 et 17 mars).

5. Le soutien au bénévolat en créant par exemple une plateforme d'actions réalisables, en évaluant la mise sur pied d'un service en fonction de l'offre et de la demande, en définissant une charte du bénévolat et en impliquant certaines entreprises communales.

6. La mise en place d'une exposition sur les proches-aidants en octobre 2015 : Le 30 octobre dernier, lors de la journée inter-cantonale des proches-aidants, une exposition itinérante a été présentée à Carouge. Cette exposition a été initialement mise sur pied sur Vaud et, après adaptation à la réalité cantonale genevoise, elle circule dans divers lieux du canton. En 2015, durant la journée des proches-aidants (30 octobre), elle est prévue au Grand-Saconnex.

7. La construction d'un IEPA au chemin du Pommier : la commission a voté à l'unanimité son accord de principe à l'acquisition des deux villas sur une parcelle de 6000 m² appartenant au Canton, entre le chemin des Fins et le chemin du Pommier, pour une valeur de CHF 1'200.000, ainsi que d'un droit de superficie d'une durée de 60 ans sur la même parcelle.

Dans un temps assez proche, il est prévu de démolir l'une des villas et la Commune espère construire un bâtiment comprenant un IEPA, une crèche, des locaux pour IMAD et le CAS et éventuellement une école de musique.

8. Des informations ont aussi été communiquées sur l'avancement du projet de construction d'un nouveau restaurant scolaire, sur les réponses aux motions sur la Sensibilisation Mobilité, le Repair Café et les Boîtes à Habits.

Dans un deuxième temps, Mme Annicka JOYE, cheffe du service accueil, culture et sports, fait part à son tour de l'avancement des projets sportifs et culturels, depuis le début de la législature, présentés en octobre 2012 et dresse le bilan des activités sportives et culturelles sur la commune.

Dans les activités sportives sont mentionnées par exemple la patinoire, Sport pour tous au parc Sarasin, Urban Training, Je cours pour ma Forme et Fitness urbain et les relations avec les associations sportives.

Les objectifs 2015-2020 se concentreront sur la poursuite de ces activités, le soutien aux clubs sportifs, l'encouragement au sport de haut niveau, l'encouragement des échanges avec d'autres acteurs et le soutien aux projets de réinsertion par le sport.

Au niveau de la culture, le bilan inclut la création d'un agenda semestriel, l'organisation de trois expositions par an, un évènement culturel par mois, les partenariats (Antigel, Les Z'amis OSR, Théatrochamp, Nuit du Conte), encouragement de la lecture pour les jeunes et le soutien aux associations communales (Binokyo, Ptolémée, sociétés musicales).

Les objectifs pour l'avenir seront entre autre de consolider et d'améliorer les acquis, de promouvoir la culture de proximité, de soutenir les projets des associations communales et d'encourager les partenariats au niveau communal.

La séance se termine avec une présentation du projet de rénovation/transformation du Centre sportif du Blanché: la présentation de l'historique est faite par Mme BÖHLER, conseillère administrative.

Un premier projet a été présenté en automne 2012.

Le Conseil Administratif revient vers la Commission avec un projet de réalisation en deux étapes, dont la réfection et la mise en conformité des terrains de football pour la première équipe, (qui est en 2^e ligue) et la réalisation de deux nouveaux courts de tennis avec salle de rangement de matériel en dessous. La deuxième étape, qui est une étape future, prévoit la destruction et la reconstruction du bâtiment actuel dans lequel se trouve la buvette.

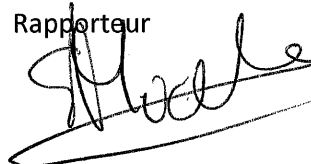
Le Conseil Administratif demande à la Commission de lui donner un accord de principe pour cette première phase des travaux.

Ayant posé toutes les questions en relation avec ce projet, la Commission décide par 3 « oui », 1 « non » et 3 abstentions, d'accepter la première étape de ce projet. Les travaux devraient se faire rapidement.

Les présentations détaillées de Mme Hauck Bernard, de Mme Joye et le projet concernant le Stade du Blanché sont annexés au PV de la séance.

Le Grand-Saconnex, le 18 novembre 2014

Eliane MICHAUD ANSERMET
Rapporteur





**Rapport de la commission de l'aménagement du territoire et de la mobilité
concernant le réaménagement de la route de Colovrex à hauteur du numéro 9 (portail ouest)
jusqu'au n° 51 (portail est)**

Sur mandat du conseil administratif, les commissaires se sont réunis à 7 reprises entre le 8 juin 2009 et le 24 novembre 2014, afin d'étudier le projet de réaménagement de la route de Colovrex.

Pour rappel, le bureau CERA Ingénierie Sàrl avait rendu en novembre 2008 une étude du trafic routier sur notre commune, assortie d'un certain nombre de propositions visant à diminuer drastiquement le trafic de transit.

Après la fermeture de la sortie du chemin du Pavillon sur la route de Ferney, suivie de la mise en sens unique du haut de l'Ancienne-Route, le réaménagement de la route de Colovrex s'inscrit dans le cadre de ce vaste projet de modération du trafic de transit à travers le village.

La commission ayant refusé la création d'un trottoir le long du mur de la Mairie, elle a ensuite examiné toutes les pistes visant à sécuriser les piétons sur le trottoir existant côté Jura. La manière de traiter le rétrécissement à hauteur de la boulangerie, jugé dangereux tant pour les piétons que pour les véhicules, a été le sujet de nombreuses interrogations et a entraîné l'étude de différentes variantes.

L'avant-projet présenté à la commission, en date du 24 novembre 2014, par M. David MERMOD (bureau CERA), M. Martin WALTHER (bureau Urbaplan) et M. Fabien PFAFFHAUSER (service technique communal), tient compte de toutes les remarques, questions et suggestions que la commission a émises dans ses précédentes séances de travail.

La commission a salué cette nouvelle vision qui est fondée sur la volonté du Conseil administratif de déclarer ce tronçon de la route de Colovrex en zone 30km/h. Dans cette logique, l'intention est de donner la priorité à la sécurité des piétons et de restituer à cette route un caractère villageois et convivial grâce à différents aménagements et revêtements.

A l'unanimité, la commission encourage le Conseil Administratif à aller de l'avant et à déposer une requête en demande d'autorisation de construire du projet tel que présenté, moyennant encore un affinage du passage pour piétons prévu à hauteur de la boulangerie. Un appel d'offres sera effectué afin d'affiner le coût des travaux.

Au vu de ce qui précède, la commission recommande au Conseil Municipal de la suivre dans ses conclusions.

Ce rapport est accepté à l'unanimité des membres présents.

Le Grand-Saconnex, le 24 novembre 2014

Francine MAMIN-TISSOT
Rapporteur